



Annulation d'achat a cause du prix contra valeur réelle

Par **Amanda**, le **17/07/2009** à **18:01**

Bonjour,

Il y a 3 jours j'ai achete 60 bouteilles de vin. Le vendeur m'a dit qu'il faisait partie du domaine du vin et qu'il m'a fait un tres bon prix. J'ai pas tres bien compris pourquoi, mais il ne voulais pas m'envoyer les vins avant mois de septembre. Je ne suis pas francaise mais habite en Angleterre, donc je m'excuse pour mon francais.

Apres la vente j'ai apercu que ses prix etait 4 fois plus cher que celui du domaine et qu'il ne fais pas du tout partie du domaine.

Je me sens trompi, mais j'ai deja payee. Est ce que j'ai le droit d'annuler l'achat? Comme il n'a rien fais jusqu'au maintenant son perd sera nul, en principe.

Merci de votre aide.

Amanda